



Droit à l'image (diffusion télé)

Par aeterna, le 31/03/2011 à 20:19

Bonjour,
voila aujourd'hui un gars du syndicat etudiant m'a fait signé une tracte et derriere un autre gars a filmé et surprise ce soir je me suis retrouvée à passé à la télé sur france 3 sans même qu'on m'en ai parler ni même une demande d'autorisation je voudrai savoir si c'est légale et si non quels sont les recours possible et ce que je peux "gagner"
merci
cordialement.